



Club Canin Autunois - Bellevue - Route de Château-Chinon - 71400 AUTUN

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Canin Autunois du 13 janvier 2019

Invités présents : M. Vincent CHAUVET, Maire d'Autun
M. Roger VERNAY, adjoint au Maire d'Autun

Nombre de présents : 17

A l'ordre du jour de la réunion :

1. Allocution de bienvenue de la présidente
2. Rapport moral 2018
3. Rapport financier 2018
4. Présentation du budget prévisionnel
5. Fixation du montant de la cotisation annuelle
6. Commande des croquettes
7. Démission du comité
8. Intervention des personnalités
9. Questions diverses
10. Verre de l'amitié

La séance commence à 10h15, sous la présidence de Josiane NUGUET. Le secrétariat est assuré par Lore MEYERS-WECHSUNG.

1. Allocution de bienvenue de la présidente :

Allocution de bienvenue de la présidente, et accueil de M. Vincent CHAUVET, Maire d'Autun et M. Roger VERNAY, Adjoint au Maire d'Autun.

2. Rapport moral 2018 :

- **Nombre d'adhérents : 39**

- Participation d'adhérents du club à des concours :

- o Ajax a validé son 1^{ier} degré avec Pascale BORIE (3 excellents avec 3 juges différents)
- o Minou DE WINTER avec Bram : Excellent au Concours International de Beauté à Amsterdam en août
- o Caroline LACOMBE a obtenu son Pass agility à Autun et son CSA à Torcy.

- Pass agility, CAESC et concours agility à Autun les 8 et 9 Septembre 2018 :

La présidente remercie les bénévoles et souligne le succès de ces deux journées, exprimé par le juge et les participants.

- o **Nombres de participants :**
 - 9 pour le CAESC le samedi (7 réussites)
 - 21 pour le Pass agility le samedi (19 réussites)
 - 52 pour le concours le dimanche

Le concours 2019 est prévu le 8 septembre.

- Activités agility, ring, chiens visiteurs :

- o **agility :** Pascale BORIE continue les concours avec Ajax.
- o Caroline LACOMBE et Gaëlle MARCE devraient commencer les concours d'agility cette année
- o **ring :** il n'est plus pratiqué au sein du club
- o **chiens visiteurs :** Martine MOUGENOT continue ses visites. Annie GOUTTEBELLE et Josiane NUGUET ont arrêté cette activité.

- Moniteurs canins :

Restent Martine MOUGENOT et Gilles MICHAUD, aidés par Daniel BOURIGAULT, Minou DE WINTER, Lore MEYERS-WECHSUNG et Pascale BORIE pour l'agility.

Remarque et discussion :

Gilles : "Le nombre de moniteurs est insuffisant pour le nombre de conducteurs/chiens. Pour aider les conducteurs et travailler avec les chiens plus efficacement, il faut repenser l'organisation des cours :

Organiser des cours plus courts, par exemple de 20 à 30 mn, avec un nombre de chiens défini. On peut grouper les chiens par âges pour les plus jeunes et par niveau d'éducation pour les plus âgés.

Au lieu d'un cours de 60 mn, on peut alors organiser 2 à 3 cours, assurés par un moniteur, si possible, assisté par un "aide moniteur".

Annie ADAM DEVILLIERS, Gaëlle MARCE et Minou DE WINTER s'intéressent au cours de moniteur.

Pascale BORIE évoque les liens entre notre club et le club canin au Creusot. Elle y participe aux cours d'agility et invite également les adhérents de notre club à y participer. Il se peut aussi que des adhérents du club du Creusot participent aux cours chez nous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier 2017/18 :

Présenté par Pascale BORIE, trésorière :

RAPPORT FINANCIER 2018 DU 01/10/17 AU 30/09/18

RECETTES EN €		
	du 01/10/ 2016 au 30/09/ 2017	du 01/10/ 2017 au 30/09/2018
ADHESIONS	3 582,50	3 582,50
CONCOURS	2 258,26	1 478,50
SSC	217,00	549,60
DIVERS		18,00
TOTAL	6 057,76	5 332,60

DEPENSES EN €		
	du 01/10/2016 au 30/09/2017	du 01/10/ 2017 au 30/09/2018
ASSURANCE	603,77	545,37
CONCOURS	2 287,69	1 647,22
EAU/ELECTRICITE	274,79	246,46
EAU/ELECTRICITE	1 134,39	1 307,06
MATERIEL	1 482,50	488,00
DIVERS	45,00	
SCC	957,00	834,00
TOTAL	6 785,14	5 068,11

Recettes : 5 332,60 €	Dépenses : 5 068,11 €	Résultat 2018 : + 264,49 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------------------

Avoirs du Club Canin Autunois au 30 septembre 2018 :

Livret associatif : 9 027,63 €

Compte courant : 5 184,29 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation du budget prévisionnel :

Il n'y a pas de bilan prévisionnel pour 2019

5. Cotisation 2018/2019 :

Aucune hausse ne sera apportée au montant des cotisations pour cette année 2018/2019. Elles restent donc comme suit :

Cotisation Membre mineur actif simple (1 conducteur avec 1 chien)	42,50 €
Cotisation Membre actif simple (1 conducteur avec 1 chien)	85,00 €
Cotisation Membre actif couple (2 conducteurs avec 1 chien si le second conducteur est mineur)	127,50 € 106,25 €
Cotisation Membre actif FORFAIT (2 conducteurs avec 2 chiens si le second conducteur est mineur)	142,50 € 121,25 €
Cotisation éducateur avec chien (60 % de la cotisation de base)	51,00 €
Cotisation éducateur sans chien (30 % de la cotisation de base)	25,50 €
Chien supplémentaire	15,00 €
Droit d'entrée (payable uniquement la première année)	35,00 €

6. Commande de croquettes :

Pascale BORIE ne veut plus s'occuper des commandes de croquettes.

7. Démission du comité :

La présidente annonce la démission de tous les membres du comité (présidente, vice-présidente, trésorière et secrétaire).

Il a été convenu que des élections seront organisées dans 3 mois, le dimanche le 14 avril, afin de laisser le temps aux candidats de présenter leur candidature. En cas de non candidature, les membres du comité s'occuperont de la dissolution du club.

Dans ce dernier cas, il y a plusieurs possibilités :

- L'existence du club s'arrête. Cela implique que tous les biens du club (matériels et financiers) seront attribués à d'autres clubs canins. Les clefs des infrastructures (terrains et locaux) seront rendues à la mairie d'Autun.
- Après l'arrêt du club, on pourrait envisager de créer une association, indépendant de la Société Centrale Canine. Dans ce cas également, tous les biens du club (matériels et financiers) seront perdus. Les adhérents de cette nouvelle organisation n'auront plus le droit de participer aux concours, ni de pratiquer l'activité de chien visiteur (sauf adhésion à un autre club de la région). Par ailleurs, les moniteurs ne feront plus cours à Autun.

En raison de la démission du comité, il n'a pas été prévu de bilan prévisionnel. Un bilan de clôture sera établi dans le cas de la fermeture du club.

8. Intervention des personnalités :

La présidente donne la parole à M. Vincent CHAUVET, Maire d'Autun, qui remercie la présidente pour son invitation à l'Assemblée Générale et souligne l'importance d'un club canin dans la région. Il fait remarquer qu'il serait important d'augmenter la visibilité du club pour attirer plus d'adhérents.

Il espère que le club va subsister.

9. Questions diverses :

Aucune question n'a été adressée à la présidente avant la date de ce jour, et aucune autre question n'a été posée pendant l'Assemblée.

10. Verre de l'amitié :

À 11h15, la présidente invite les présents au verre de l'amitié et à partager la galette.

Lore MEYERS-WECHSUNG
Secrétaire

Josiane NUGUET
Présidente